

# NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

## Résidence OLIVINE

St Denis Le 12 Janvier 2013

### FONDACTIONS

Fouilles par tous moyens appropriés.  
Fondations par semelles filantes et longrines sur plots BA, suivant études béton armé, et avis du Bureau de Contrôle.

### GROS ŒUVRE

- Murs de façades, pignons et refends : en béton banché revêtu de peinture extérieure étanche.  
- Planchers sur étage courant : en béton armé (prédalle ou coulé en place), sous face destinée à recevoir un enduit gâssant avant peinture.

### ETANCHEITE

Les varangues recevront une étanchéité multicouche si elles sont situées sur un logement ou une étanchéité liquide sur leurs surfaces si elles sont à l'aplomb d'une autre varangue.  
Les toitures terrasses reçoivent un isolant thermique sous l'étanchéité.

### CLOISONS DE DISTRIBUTION INTERIEURES

Les cloisons seront du type placostill avec ossature métalliques et plaques de plâtre hydrofuge en pièces humides et avec laine de roche pour les gaines.

### REVETEMENTS DES SOLS

Sur toute la surface des logements, revêtement carrelage grés émaillé 30\*30 posés au mortier de ciment sous isolant phonique compris plinthes assorties y compris pour les surfaces des varangues.  
Sur la surface des communs revêtements carrelage grés émaillé 30\*30 compris plinthes assorties.

### EQUIPEMENT CUISINE

- Pour les logements : évier inox 2 bacs, une plaque électrique 4 feux, emplacement pour frigo pour T3/T4, frigo type table top pour T2, attente machine à laver pour T2.  
A partir du T3 deux attentes machines à laver avec évacuation.

### PEINTURES, FAIENCES

- Cuisines : faïence 0.15 X 0.15 ou 0.20 x 0.20 sur une hauteur de 0.60 m au-dessus de l'évier  
- Salle de Bains : faïence (teinte au choix de l'architecte et à accorder avec meuble de SDB) de 0.20 x 0.20, localisation sur 2,00 m de haut au pourtour de la baignoire ou douche selon le cas  
- Sur porte palière : lasure ou peinture  
- Sur menuiserie intérieure : 2 couches de peinture glycérophtalique ou lasure.  
- Sur plafond béton : peinture lisse sur enduit peintre.  
- Sur faux plafond en étage (plaque de plâtre) : peinture acrylique.  
- Sur les murs des pièces sèches : 2 couches de peinture vinylique (+enduit si support béton)  
- Sur les murs des pièces humides (hors zones en faïence) : 2 couches de peinture glycérophtalique (+enduit si support béton).

### MENUISERIES INTERIEURES

- Huisseries : métalliques ou bois.  
- Porte palière : à âme pleine acoustique avec serrure de sûreté 3 points, parement mouluré (face extérieure).  
- Portes intérieures : de type iso plane pré peinte de couleur assortie au palier.  
- Façade de placards par portes coulissantes et aménagements intérieurs placards par 1/3 penderie et 2/3 étagères, suivant plans.

### MENUISERIES EXTERIEURES

Menuiseries aluminium ou PVC coulissantes ou ouvrants à la française dimension suivant plans archi, épaisseur des vitrages suivant note de calcul.  
Occultation par volets extérieurs PVC ou Alu coulissant : localisation, principalement :

1°) Ensemble des ouvertures du RDC,  
2°) Au droit des ouvertures des chambres aux étages supérieurs.  
Gardes corps métallique en acier galvanisé pré laqué

### ELECTRICITE

Type d'installation encastrée dans dalles, murs et cloisons depuis tableau électrique.  
Puissance selon type de logement.  
Appareillage, type LEGRAND série Mosaic ou équivalent.  
Les logements sont équipés selon la norme NF C 15- 100

### EQUIPEMENT DE TELECOMMUNICATION

- Télévision : 1 prise TV dans le séjour et dans une chambre.  
- Téléphone : 1 prise d'arrivée, équipée d'un conjoncteur, dans le séjour (2 dans séjour pour les types 1) et dans une chambre.  
- Télévision : antenne collective râteau et parabolique en toiture du bâtiment.  
- Pré câblage de la résidence en fibre optique selon la norme  
- Visiophone située à l'entrée de la résidence.

### V.M.C.

Ventilation mécanique contrôlée avec bouches d'extraction dans les WC, et salles de bains, suivant norme RTAADOM.

### Brassage d'air

Brasseurs d'air à pales dans les chambres pour ventilation.

### PRODUCTION D'EAU CHAUDE

Production d'eau chaude solaire par mise en œuvre de capteur en toiture terrasse et de ballons individuels dans chacun des logements.

### APPAREILS SANITAIRES

Equipement sanitaire et plomberie : distribution en cuivre ou retube.  
De couleur blanche, marque ROCA ou PORCHER ou similaire : bac à douche de dimension 90x90cm en porcelaine ou baignoire acrylique selon plan, avec ensemble douchette téléphone.  
Douche à l'italienne en logement RDC.  
Vasque intégrée sur meuble avec miroir incorporé. Cuvette WC en porcelaine avec réservoir attenant, et abattant et lunette.  
Robinetterie mitigeur de marque ROCA ou PORCHER ou similaire sur tous les appareils.

### EQUIPEMENT DES IMMEUBLES

- Murs : enduit + peinture sur murs intérieurs protégés, pliolite ou imperméabilisation suivant localisation.  
- Eclairage : par points lumineux commandés par minuterie ou par capteurs de présence.  
- Batterie de boîtes aux lettres : selon normes PTT.  
- Cages d'escalier : marches, contremarche et palier avec finition peinture de sol.  
- Murs et plafonds : brut de béton avec couche de peinture acrylique  
- Local poubelle : commun au niveau d'accès à la résidence.

### EQUIPEMENTS EXTERIEURS

- Assainissement des eaux pluviales : par raccordement au réseau de la commune.  
- Assainissement des eaux usées : par raccordement au réseau de la commune.  
- Alimentation eau potable : par raccordement au réseau de la commune.  
- Branchements eau particulier : en polyéthylène jusqu'aux gaines communes de l'immeuble.  
- Réseau téléphonique : raccordement en souterrain au réseau PTT.  
- Electricité : alimentation en souterrain jusqu'aux gaines palières. Tableau disjoncteur intérieur à chaque logement.  
- Eclairage extérieur : par réseau souterrain.  
- Clôtures en acier, teinte grise au choix de l'architecte

**Nota :** Les produits indiqués sous le nom de leur fabricant, peuvent être remplacés par des marques concurrentes de qualité égale ou supérieure.  
Le maître d'Ouvrage se réserve le droit de modifier certains détails dans la mesure où il se révélerait une obligation ou une possibilité d'amélioration de fonctionnement.